



Premier rendez-vous traditionnel en ce mois de septembre : celui de la rentrée des classes des tout petits et des plus grands. A Marssac elle sera marquée cette année par la réorganisation de la cantine dont les repas seront désormais confectionnés et livrés par la cuisine centrale gérée par l'association "Le grand champ" de Lagrave. A cette occasion, invitation sera faite très bientôt à tous les parents de venir visiter cette cuisine, qui prépare déjà les repas livrés aux écoles de Lagrave, de Florentin et à la Clé des Champs.

# les rdv de la rentrée

Ce Marssac Info vous invite à bien d'autres rendez-vous encore...

**Invitation** à découvrir, grâce à des télescopes et des amateurs éclairés, la carte de notre ciel étoilé au cours d'une soirée Astronomie.

**Invitation** à fêter et à (re)découvrir notre rivière à travers la journée festive organisée par le Syndicat Mixte de Rivière Tarn.

**Invitation** à raconter et à écouter des histoires glanées et colportées par des conteurs en balade avec "Le temps de dire".

**Invitation** à une réunion publique d'information organisée par la mairie, avant l'ouverture de l'enquête publique, où vous sera présenté le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pour sa mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois.

**Invitation** à venir soutenir et récompenser les acteurs de nos associations, si indispensables à la vitalité de notre commune. Une rentrée riche en rendez-vous, une rentrée que je vous souhaite pleine de rencontres, d'énergie et de dynamisme.

Bien à vous  
Anne-Marie Rosé



## PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

## VOTRE MAIRIE

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

**Tél 05 63 55 40 47**

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

**Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20**

## [ sommaire ]

<b>Les travaux de l'été</b>	<b>p 3 à 5</b>
Avis d'enquête publique	p 6
<b>Invitation à une réunion publique</b>	<b>p 6</b>
Trésors cachés	p 6
<b>Soirée astronomie</b>	<b>p 7</b>
Restauration de "La tentation de St François d'Assise"	p 7
<b>Le temps de dire</b>	<b>p 8</b>
Fête de la rivière Tarn	p 9
<b>Frelon asiatique : restons vigilants</b>	<b>p 9</b>
Nos associations à l'honneur	p 9
<b>Ils sont venus, ils sont tous là !</b>	<b>p 10, 16 &amp; 17</b>
CCAS : Aide loisirs enfants	p 10
<b>Un cabinet de kiné tout neuf !</b>	<b>p 11</b>
Un Maraîcher Bio à Marssac	p 11
<b>Une nouvelle réglementation pour l'éclairage nocturne</b>	<b>p 12 et 32</b>
La kermesse de l'école en images	p 13
<b>Les Amis de l'Ecole de Marssac</b>	<b>p 14</b>
Centre de Loisirs du mercredi : ça bouge à la rentrée !	p 15
<b>CLAE de Marssac : une nouvelle équipe à la rentrée</b>	<b>p 15</b>
CMJ : la grande Fête du Jeu	p 18 & 19
<b>Libération de Gaillac : cérémonie du 17 aout 2013</b>	<b>p 20 &amp; 21</b>
Repas de quartiers	p 22 & 26
<b>Notre Dame des Trois Pilliers à Marssac</b>	<b>p 23</b>
Friperie : réouverture le 4 septembre	p 23
<b>Le bouclier de Brennus Star de Marssac !</b>	<b>p 24</b>
Autan pour soi propose des activités de Bien Etre	p 25
<b>Marssac Rugby XIII : la reprise</b>	<b>p 26</b>
Taille des haies : n'oubliez pas	p 26
<b>Carton plein pour la St Quil</b>	<b>p 27</b>
Mélo'die'nsol : venez chanter avec nous	p 28
<b>Catéchèse à Marssac</b>	<b>p 28</b>
Florian FERAL rejoint les services techniques	p 28
<b>Bibliothèque la Vieille Cantine</b>	<b>p 29</b>
Numéros utiles	p 29
<b>Cheyen'Country : la reprise</b>	<b>p 30</b>
Reprise des cours à la gymnastique volontaire	p 30
<b>Création de l'école de rugby à 15</b>	<b>p 31</b>
Le méchoui des amis des cartes	p 31
<b>Grand loto de l'ADMR</b>	<b>p 31</b>



Donner votre point de vue,  
proposer ou animer des  
rubriques... contactez

*Pascal Crépin*

06 37 74 30 54

**pascal.crepin@wanadoo.fr**

ou

*Thierry Stéfanon*

06 23 87 24 98

**thierry.stefanon@wanadoo.fr**



## Les travaux de l'été

### Stade Désiré Gach : la pelouse du terrain d'honneur remise en état

L'an dernier c'est la pelouse du terrain de foot de Saint-Maury qui a fait l'objet d'importants travaux de remise en état. Cette année les travaux ont concerné le stade Désiré Gach. L'entreprise Turfplac est intervenue mi-juillet pour aérer, sabler et engazonner le terrain d'honneur. Le résultat en est un superbe tapis vert qui devrait faire le bonheur des joueurs de notre dynamique club de foot.



### Ecole : démolition du préfabriqué du RASED

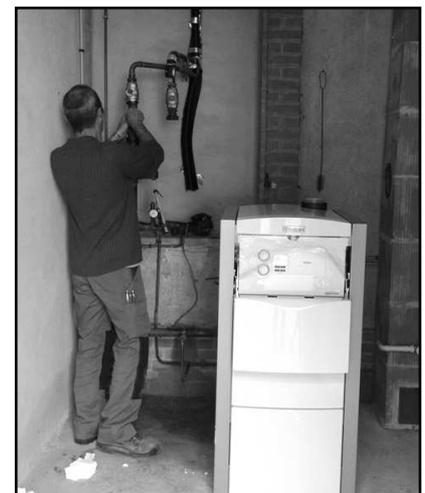
Ce préfabriqué a accueilli un temps les intervenants du Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté (le RASED). Il était devenu par la suite un lieu de stockage commode pour le matériel

scolaire inutilisé mais son état de vétusté ne permettait plus de le conserver. C'est l'entreprise Bénézech TP, qui était déjà intervenue en mai pour la démolition du

préfabriqué des associations, qui a assuré les travaux pendant les vacances scolaires. Le revêtement de la cour a été partiellement refait.

### Programme de remplacement des chaudières à gaz

Les trois chaudières à gaz qui équipent respectivement la mairie, l'école primaire et la bibliothèque présentent toutes trois des signes de faiblesse. Leur remplacement a été programmé. Priorité a été donnée à l'école où l'entreprise Deveze vient d'installer une chaudière à condensation toute neuve.





## Les travaux de l'été (suite)



### Travaux à la «ville vieille»

Le réseau d'eau potable fait l'objet d'importants travaux de réfection de la part du SIAEP, allée des Platanes, ainsi que dans la rue du Verdier, jusqu'au niveau de l'impasse du verger. Les canalisations en place, très anciennes, sont remplacées et

de nouveaux compteurs d'eau sont installés à l'extérieur des habitations chaque fois que nécessaire. Les travaux, qui ont débuté le 22 juillet devraient être finis fin septembre. Le revêtement de la chaussée de l'allée des Platanes sera, quant à lui entiè-

rement rénové, avec reprofilage de la voie et pose d'un revêtement bi couche. Ces travaux font l'objet d'un cofinancement SIAEP/Commune.

### Nouvelles plantations, rue des Peyragues

Toutes les plantations mises en place dans le cadre de l'aménagement de la rue des Peyragues n'avaient pas pris. Et un nombre important de végétaux ont été par ailleurs dérobés ! 120 nouveaux plans ont donc été commandés et installés par nos agents mi-juillet, dont de nombreux arbustes à fleur. Leurs couleurs pourront bientôt agrémenter notre entrée de village, si aucune main anonyme ne vient les subtiliser ! Plusieurs plans de lauriers se sont, hélas, déjà «envolés».



### Installation d'un nouveau four à la cantine

La nouvelle organisation de la cantine nécessitait de remplacer le four actuel par un four adapté pour la livraison des repas en liaison froide. Des travaux d'électricité ont été nécessaires pour son installation car il s'agit d'un four puissant, capable d'assurer la montée en température des aliments et leur maintien en température en respectant toutes les contraintes de la réglementation des cantines. Sa capacité lui permet de traiter 260 repas par jour.



## Un radar pédagogique pour inciter à la prudence (ci-contre)

Nous attendons depuis plusieurs mois ces deux radars, prêtés par la préfecture pour une durée d'un mois. Installés sur la nationale, depuis le 9 juillet ils sont restés en place jusqu'au 8 août. Une opération de sensibilisation des automobilistes qui, s'est révélée tout à fait positive, davantage de conducteurs levant le pied à l'approche du carrefour ! Un bilan des passages enregistrés (nombre et vitesse) a été fait. Une information vous sera donnée dans un prochain Marssac Info.



## Stade Saint-Maury : des travaux pour une nouvelle entrée (ci-dessus)

L'entrée du stade Saint-Maury posait un double problème : le portail ne fonctionnait plus correctement et son emplacement, trop avancé, rendait difficile l'accès des bus et camions dans l'enceinte du stade. Les travaux sont en cours pour reculer l'entrée et un nouveau portail, fabriqué dans nos ateliers, sera placé très bientôt.



## Travaux d'été aux écoles

*"Un crochet, une fuite, une baguette, un bouchon, une dalle, un arrêt de volet, un tampon de chaise, une ligne à retracer..."*

Comme chaque année, la pause estivale a été un moment propice aux réparations, aux améliorations et à l'entretien des bâtiments, du mobilier et du matériel des écoles.

Ces "petits riens", peu visibles, qui ne méritent même pas une photo mais, qui, réalisés régulièrement et consciencieusement par notre personnel technique, permettent de faire durer nos matériels et rendent la vie des enseignants et des enfants plus facile....

*"remplacer le véléda, vérifier vis, déplacer tableau, remettre anti-dérapant sur escalier côté sud, changer néon, chaise en bois à réparer..."*

## Coup de neuf dans le bureau du maire

Parquet décapé et vitrifié, nouvelles peintures pour les murs, pose de rideaux neufs : après le bureau des adjoints l'an dernier, c'était au tour du bureau du maire d'être rénové cet été.





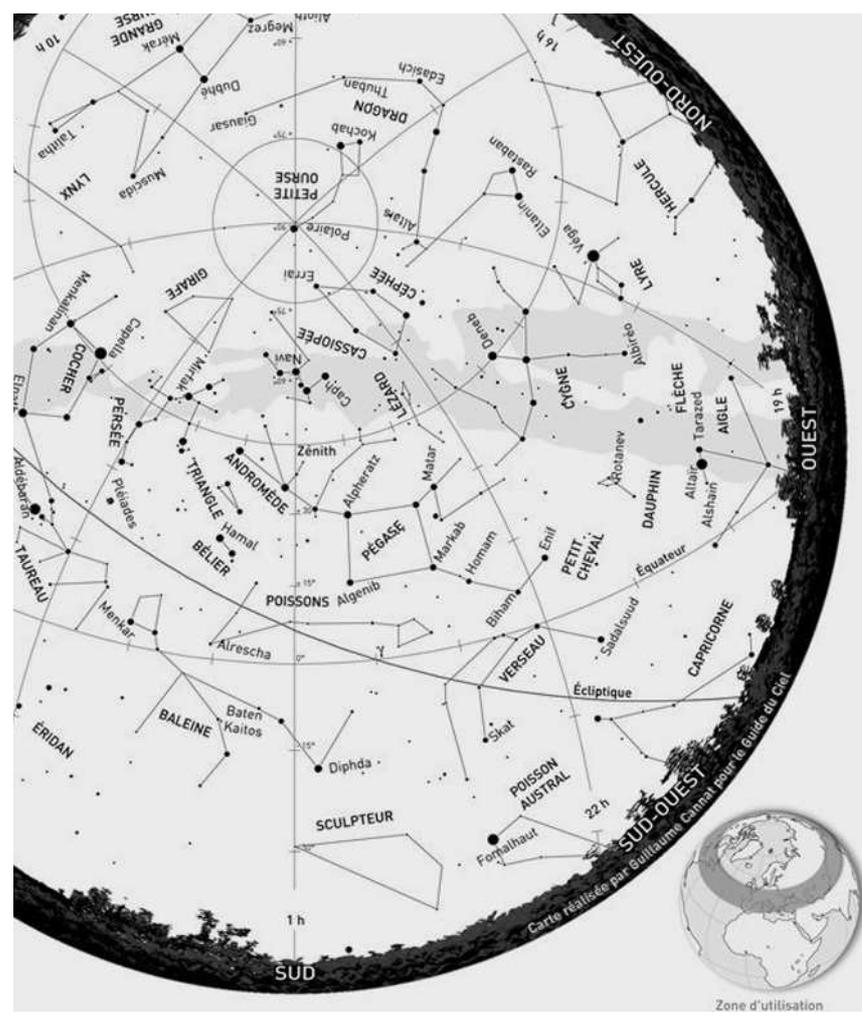
# Soirée Astronomie

Réservez votre soirée !

**Le samedi 12 octobre à 21h sur le stade St Maury, vous êtes invités à venir découvrir notre ciel.**

C'est l'association Albiréo (Astronomes Amateurs Tarnais) qui nous fait le plaisir de venir avec 2 ou 3 télescopes ainsi que plusieurs animateurs qui répondront à toutes vos questions et vous aideront à décrire la carte du ciel.

**Renseignements : 05 63 60 44 06**



## Restauration du tableau de "La tentation de Saint François d'Assise vaincue à Portioncule"

Il a fallu plusieurs mois pour obtenir les engagements attendus de la part de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et du comité paroissial pour assurer, avec le concours de la Mairie, le finance-

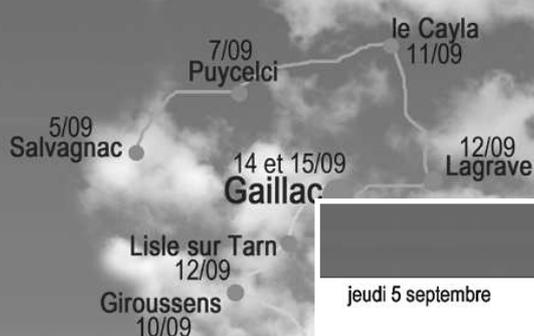
ment de la restauration de ce tableau. C'est maintenant chose faite et cette œuvre du 17<sup>ème</sup> siècle, classée à l'inventaire des Monuments historiques, a quitté l'église Saint-Orens pour prendre le

chemin de l'atelier "Sophie Nicolas", à Gaillac, spécialisé dans la restauration des œuvres d'art. Il reviendra dans nos murs, entièrement restauré, avant Noël.

du 5 au 15 septembre 2013

sept conteurs sur les chemins du Tarn collectent des récits  
et les racontent à l'étape suivante, voici ...

# Le temps de dire



## Sept conteurs en balades sur les chemins du Tarn

D'un village à l'autre, ils collectent la parole des habitants, récits anciens, ou contemporains, réels ou imaginaires. Ils la méditent au fil du chemin, s'en inspirent et en font des "histoires".

Le soir, à l'étape, lors de la veillée\*, ils partagent avec le public ces récits recueillis.

Renseignements :  
[www.racontarn.fr](http://www.racontarn.fr)

\*veillées gratuites.

	Circuit Nord Oliviero Vendramineto, François Vermet	Circuit Est Claudio le Vagabond, Dominique Rousseau	Circuit Sud Jean-Michel Hernandez, Eva Hahn, Christian Duval.
jeudi 5 septembre	Veillée à Salvagnac 19h Cour du château		Veillée à Maurens-Scopons 19h30 auberge espagnole à la Mairie 20h30 veillée
vendredi 6 septembre	Collectage à Salvagnac	Veillée à Lautrec Café PiùM 20h30	Collectage à Maurens-Scopons
samedi 7 septembre	Veillée à Puycelsi 20h Place de l'ancien château	Collectage à Lautrec	Veillée à Saint Paul Cap de Joux Saint Paulaise 20h30 suivi d'un pot de l'amitié
dimanche 8 septembre	Collectage à Puycelsi	Veillée à Brousse 18h15 Place de la Mairie suivi d'un apéro	Collectage à Saint Paul Cap de Joux
Lundi 9 septembre		Collectage à Brousse	
Mardi 10 septembre	Collectage à Andillac	Veillée à Briatexte 20h30 Place des Couverts	Veillée à Giroussens 19h30 repas tiré du sac à la Mairie 20h30 Veillée
Mercredi 11 septembre	Veillée à Andillac 18h Château-musée du Cayla	Collectage à Briatexte	Collectage à Giroussens
jeudi 12 septembre	Veillée à Lagrave 20h30 Lavoir	Veillée à Parisot 20h30 Place du Lavoir	Veillée à Lisle sur Tarn 20h30 Salle des Fêtes
vendredi 13 septembre	Collectage à Lagrave	Collectage à Parisot	Collectage à Lisle sur Tarn
samedi 14 septembre	Veillées par groupe à Gaillac 20h30 Jardins de l'Abbaye Saint-Michel		
dimanche 15 septembre	Grande veillée finale à Gaillac 16h30 Place du Grifoul		



5<sup>ème</sup> édition  
 > 14 septembre 2013 - 10h30 Trébas-les-Bains

# FÊTE de la RIVIÈRE TARN



TYROLIENNE

<b>10h30</b>	<b>RANDO commentée</b>
<b>14h</b>	<b>EXPOS BAC CANOË</b>
<b>16h30</b>	<b>BAIGNADE PÊCHE</b>
<b>18h</b>	<b>VISITE du BARRAGE</b>
<b>19h</b>	<b>CONTE</b>
<b>19h30</b>	<b>APERÔ MUSICAL</b>
	<b>REPAS 10€ (05.63.55.18.11)</b>

Gratuit - Ouvert à tous  
 Rens: 05 63 41 30 90

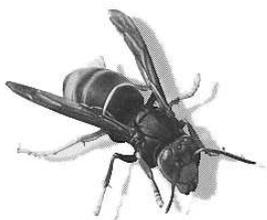


## Nos assos à l'honneur

Organisée comme chaque année par la commission «Associations», cette cérémonie a pour but de mettre en lumière et de remercier les bénévoles et les associations pour leur engagement, leur dynamisme et leur convivialité... Elle aura lieu :

**Jeudi 3 octobre  
à 19h  
Salle du Conseil**

La cérémonie se clôturera par un apéritif.



## Frelon asiatique : restons mobilisés et regardons en l'air

Les élus du conseil municipal ont voté à l'unanimité (et reconduisent l'opération pour cette année) le principe de la prise en charge du coût de la destruction de tous les nids de frelons asiatiques qui seront signalés en mairie.

Tous les marssacois sont encouragés dès à présent à signaler tout nid

qu'ils viendraient à découvrir sur la commune.

Soyons vigilants : un nid découvert et détruit avant que les jeunes reines ne s'enterrent pour passer l'hiver, c'est cinq à six nids de moins pour l'été prochain !

**Mairie de Marssac  
Tél 05 63 55 40 47**



22/09



# Ils sont venus, ils sont tous là !

Au mois de mai, la municipalité a été sollicitée par la C2A pour "mettre en scène" Marssac au travers d'une photo représentative. La même demande a été faite à toutes les communes de l'agglomération, ces images devant servir à l'élaboration d'une brochure destinée à promouvoir notre territoire.

Nous avons souhaité mettre en avant les commerçants, entrepreneurs, artisans, professions libérales, indépendants et chefs d'entreprises qui sont des acteurs essentiels du dynamisme et de l'attractivité de notre commune.

Malgré le délai très court, malgré le report à cause du temps (souvenez-vous, il pleuvait...), le jour dit, à l'heure dite, ils étaient là, venus comme ils travaillent, en bleu, en costume ou en blouse, chacun ayant pris soin d'apporter un symbole de sa profession...

Sous la houlette d'un photographe professionnel juché sur une échelle,

## Retrouvez la photo officielle...



en pages 16 & 17



ils se sont prêtés au jeu des "ouistitis" et des "cheese" avec bonne humeur. Tous se sont retrouvés ensuite, pour un apéritif offert par la Mairie.

Retrouvez les 17 photos originales sur <http://www.grand-albigois.fr/> rubrique : nos communes en images

## Aide loisirs enfants : pour une rentrée sportive et culturelle pour tous

Le CCAS renouvelle l'attribution de l'aide annuelle aux familles rencontrant des difficultés financières pour l'inscription de leurs enfants aux différentes activités sportives ou culturelles proposées par les associations et/ou Clubs Marssacois. (\*)

### Qui peut en bénéficier ?

Les enfants âgés de 4 à 11 ans (au 31/12/2013).

### Conditions d'octroi de l'aide :

Cette aide est soumise à conditions de ressources.

### Quelles démarches doit-on effectuer ?

- Retirer un dossier de demande d'aide du CCAS, à la Mairie de Marssac,
- Retourner avant le 30/10/13 le dossier complet accompagné des pièces demandées, à la Mairie.

A noter qu'il est alloué une enveloppe spécifique du CCAS pour cette aide exceptionnelle. Les dossiers seront traités selon leur ordre d'arrivée.

Cette aide sera directement versée à l'association ou au club où s'inscrit l'enfant.

(\*) *Exceptionnellement : Pour certaines activités n'existant pas sur la commune, la demande d'aide pourra être prise en compte, après avis de la commission du CCAS.*



## Un cabinet de kiné tout neuf !

Anabelle Chauchard et Marie- Julie Valiere, masseurs kinésithérapeutes à Marssac ont quitté depuis fin juillet le 34 rue de Florentin pour emménager dans leur nouveau local. Leur nouvelle adresse est au 17 rue Camille Claudel dans la zac du Bourdélas. Outre un local tout neuf, le cabinet dispose dorénavant d'un grand parking.



## Un Maraîcher Bio à Marssac

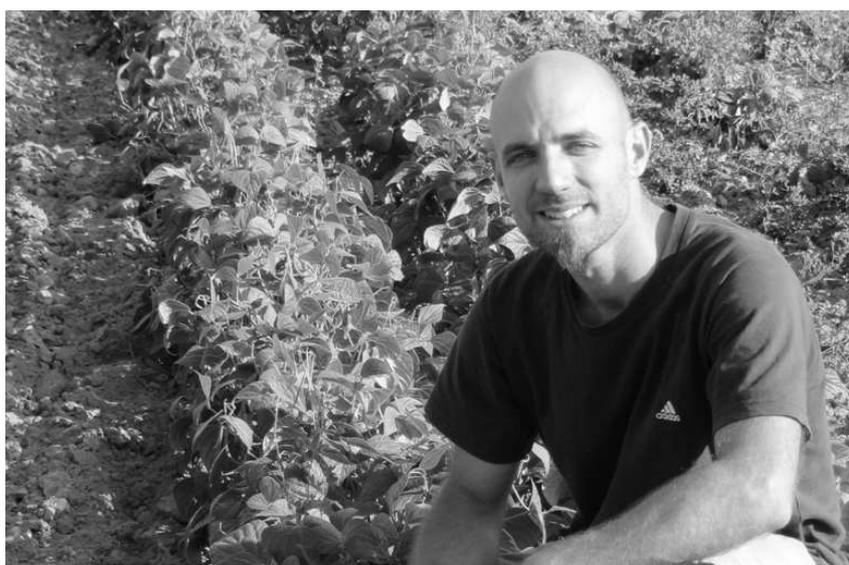
La commune accueille un nouvel agriculteur. Suite à l'obtention de son Brevet Professionnel en Maraîchage Biologique obtenu à Brens en 2012, Romain Sirjean s'est installé depuis Janvier 2013 au Lieu-dit Le Meyre où il produit ses légumes de saison.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de durabilité et de préservation de l'environnement. Il produit ses légumes dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique.

Pour valoriser au mieux sa production, ses solanacées, cucurbitacées et autres liliacées sont commercialisés en vente directe sur la ferme en attendant de pouvoir vendre sur les marchés locaux.

Le projet va un peu plus loin que du simple maraîchage puisqu'il permet de garder un espace et un paysage rural sur la commune. 250 mètres de haies champêtres ont d'ailleurs été plantées cet hiver.

Si vous souhaitez des légumes au détail ou préférez commander des paniers préparés, n'hésitez pas à passer aux Jardins du Meyre !



**Les Jardins du Meyre**  
**Mercredi : 16h-19h**  
**Samedi : 9h-12h**

**Le Meyre**  
**81150 MARSSAC**  
**06 73 47 88 10**  
**Jardindumeyre@gmail.com**



## Une nouvelle réglementation pour l'éclairage nocturne des bureaux, des magasins et des façades de bâtiments...

Cette réglementation s'applique à l'éclairage nocturne des bureaux, des magasins et des façades de bâtiments. L'arrêté du 25 janvier 2013 encadre la durée de fonctionnement de ces installations, invitées à éteindre les éclairages inutiles la nuit de 1h à 7h du matin.

Cette mesure simple devrait permettre d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 750 000 ménages, d'éviter l'émission de 250 000 tonnes de CO<sup>2</sup> et de réaliser une économie de 200 millions d'euros.

Elle contribue aussi à la préservation de la biodiversité en évitant des pollutions lumineuses inutiles. Les éclairages artificiels nocturnes peuvent, en effet, constituer une source de perturbations significatives pour les écosystèmes, en modifiant la communication entre espèces, les migrations, les cycles de reproduction ou encore le système proie-prédateur. L'impact de la lumière artificielle nocturne sur le sommeil, en perturbant l'alternance jour-nuit, a également fait l'objet de réflexions par l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV), qui devrait proposer des actions courant 2013.

La mise en oeuvre de cette nouvelle réglementation fait de la France l'un des pays pionniers en Europe dans ce domaine.

**En savoir plus :**

[www.developpementdurable.gouv.fr](http://www.developpementdurable.gouv.fr)

Au quotidien, ce qui va changer :

**Dans votre rue...** les vitrines de magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteintes au plus tard à 1h du matin, ou une heure après la fin d'occupation des locaux, et peuvent être rallumées à partir de 7h du matin ou une heure

avant le début de l'activité.

**Dans votre commune...** les éclairages des façades des bâtiments doivent être éteints au plus tard à 1h

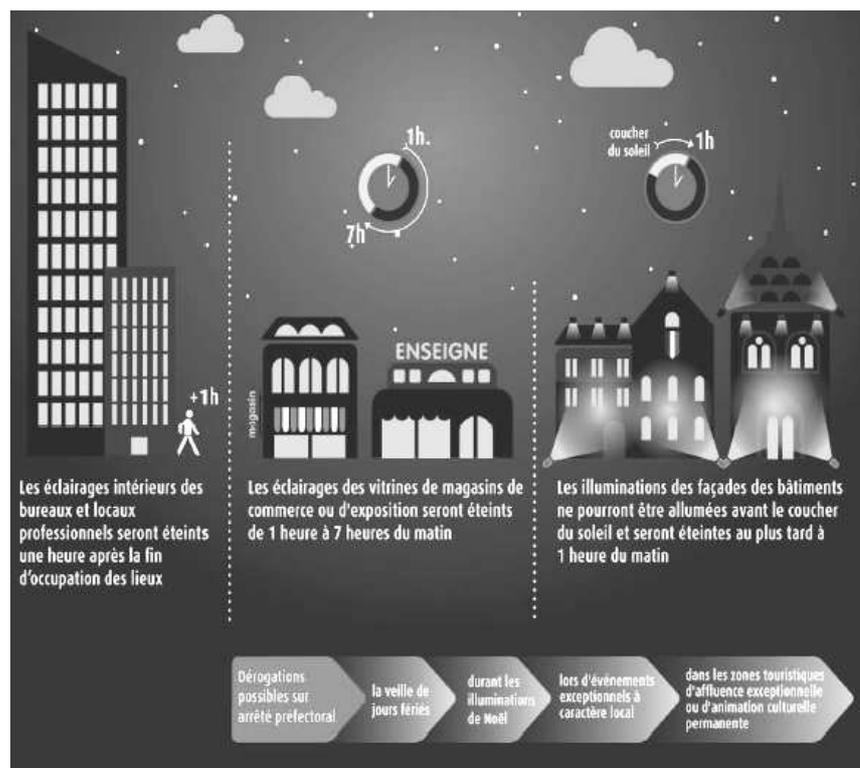
du matin et ne peuvent être allumés avant le prochain coucher du soleil.

**Dans votre entreprise...** la lumière de votre bureau doit être éteinte au plus tard une heure après la fin de l'occupation des locaux.

Des dérogations aux horaires d'illumination des façades d'immeubles non résidentiels et à ceux de l'éclairage des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition sont possibles par arrêté préfectoral.



Retrouvez  
l'intégralité de  
l'arrêté  
page 32





# La kermesse de l'école en images





## Les Amis de l'Ecole de Marssac

Quelle Belle Fête de l'Ecole le Vendredi 28 juin 2013 dans la cour de l'école de Marssac !

Les nuages n'ont pas découragé parents et enfants qui sont venus nombreux participer aux jeux préparés avec ou par leurs enseignants, discuter autour d'un verre ou tout simplement partager un moment convivial.

Un grand merci aux enseignants pour leur implication, à tous les parents bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de la soirée, à David pour son barbecue et à Mr Aymeric pour sa participation à l'animation de la fête de l'école. Sans oublier Manu, Joël et ses collègues pour leur aide précieuse lors de l'installation et les commerçants. Grâce à eux, de nombreux Lots ont été gagnés lors de la Tombola, comme une descente en canoë kayak pour 4 personnes, deux repas à La Taverne à Castelnau de Levis, un soin du visage, des plantes. ...

LA RENTREE s'annonce, les Enfants et les Enseignants préparent leurs cartables.

Les Amis de l'Ecole sont motivés pour organiser des manifestations lors de cette nouvelle année scolaire 2013-2014.

L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu à la mi-septembre en présence du bureau, de l'Equipe enseignante et de la Mairie de Marssac.

Nous vous invitons à y participer d'autant plus que cette année certains membres (Présidente et Trésorière) quittent le bureau. Les nouvelles idées sont les bienvenues. Rejoignez notre association. Nos rencontres sont toujours conviviales



et amicales... Nous nous réunissons avant les événements pour les préparer (il y en a quatre ou cinq dans l'année) et après pour faire le point sur les résultats.

Nos rencontres ont lieu le soir à 20h30 à Marssac, autour de petits gâteaux et boissons (non alcoolisées...) elles sont toujours suivies d'un compte-rendu diffusé à chacun (par mail de préférence). En fonction de votre disponibilité vous nous aiderez dans les préparations pour les jours J.

Nous vous rappelons que tous les bénéfices de nos manifestations permettent de financer une partie des activités scolaires (intervenants extérieurs) et extra-scolaires de

l'école (voyages, sorties culturelles). Notre association travaille en étroite collaboration avec l'Ecole afin que nos manifestations se déroulent au mieux. Nous remercions l'Equipe Enseignante de son implication. A très bientôt

### Les Amis de l'Ecole :

Christel Fraysse : 06.62.17.29.33  
Anne Hermet : 06.17.97.12.81  
Véronique Neuville : 06.83.82.54.79

L'association les amis de l'école  
Siège social : Mairie de Marssac,  
rue Tonimarié, 81150 Marssac sur  
Tarn  
Présidente : Anne HERMET  
06.17.97.12.81  
annehermet@gmail.com



## Centre de Loisirs du mercredi : ça bouge à la rentrée !

Toute rentrée scolaire a ses nouveautés et particularités : nouvel instituteur, et/ou nouveau cartable et/ou nouvelle école...

Même la CLE DES CHAMPS met en place une nouvelle organisation.

Ainsi, quel que soit l'âge de vos enfants, ceux-ci seront accueillis, le mercredi, toute la journée sur le site de Marssac. Des groupes seront constitués en fonction des âges, et



les plus jeunes (dès 3 ans) auront accès au coin sieste.

Les modalités d'inscription restent les mêmes, et nous continuons à proposer un accueil le mercredi, à la

journée, demi-journée, avec ou sans repas, **SANS RESERVATION.**

**Renseignements et inscription :**  
**05 61 81 51 02 (bureaux de la CLE DES CHAMPS) ou**  
**<http://cledeschamps81.fr/>**

## CLAE de Marssac : une nouvelle équipe à la rentrée

Dès la rentrée scolaire, bon nombre d'enfants retrouveront le chemin du CLAE à Marssac.

Ce sera désormais Corinne SOULIE, la nouvelle responsable de site sur Marssac, (anciennement sur

Nous accueillons cette année, dans l'équipe une nouvelle animatrice, Sarah GABARRE, récemment embauchée par l'association, dans le cadre des emplois d'avenir. Sarah, en cours de formation BAFA, devrait continuer à se former au cours des prochains mois. Certains ont déjà eu la primeur de la rencontrer sur les camps de l'été.

Gilles BONSIRVEN, quant à lui, prend en charge, cette année, le site de Lagrave, également géré par notre association.

Nouvelle équipe, nouveaux projets... l'année ne devrait pas manquer de "Pep's" avec la CLE DES CHAMPS.



L'équipe d'animation permanente de la CLE DES CHAMPS tourne sur les sites, et c'est donc, une nouvelle équipe que vous redécouvrirez à partir du 3 septembre.

Florentin), avec ses acolytes (Elsa, William, Maryannick, Béatrix, Marie-Christine et Sarah) qui seront chargés d'animer les loisirs de vos enfants à Marssac.

**Renseignements et inscription :**  
**05 61 81 51 02 (bureaux de la CLE DES CHAMPS)**



**SUPER COTO**  
MERCÉ à l'incasso!  
Minimum **10 Millions€**

**i3 BAT'IMMO**  
FRANCE  
RESEAU IMMOBILIER  
**VENDU!**  
Cédric CORBIÈRES  
Port: **06.63.19.13.84**  
[www.batimmo.fr](http://www.batimmo.fr)

**MARS**  
**SUR T**

**MINER**

**MINER**





## CMJ : la grande Fête du Jeu

Le 8 juin dernier c'était la Fête du Jeu dans la salle des fêtes de Marssac. Une fête voulue et préparée de longue date par les élus du Conseil Municipal Jeunes qui se sont associés pour la circonstance avec l'association "Tour de Jeu", spécialiste de ce genre de manifestation, mais aussi avec l'association du scrabble marssacois, présente toute la journée.

Des jeux, il y en avait partout, dans toute la salle, de tous formats et de toutes catégories. Des jeux à découvrir, redécouvrir, à jouer seul, à deux, à dix... à jouer en famille, avec les copains, les amis... Le plaisir était autant pour ceux qui jouaient que pour ceux qui regardaient... Et si le public n'a pas été aussi nombreux que souhaité ce jour-là l'ambiance très conviviale de cette première Fête du Jeu a fait la preuve de l'intérêt d'une telle manifestation. Merci à nos jeunes élus de nous l'avoir fait découvrir.







## Libération de Gaillac : cérémonie du 17 aout 2013



En ce jour du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Gaillac et des communes avoisinantes, nous nous devons, nous, anciens combattants de toutes associations patriotiques, de commémorer ces faits historiques. Car n'oublions pas que ces femmes et ces hommes - que j'ai souvent nommés "les soldats de l'ombre" - ont, au péril de leur vie, défendu avec acharnement notre pays, leur pays "La France".

Ces forces françaises de l'Intérieur qui, après l'appel du Général de Gaulle depuis Londres, n'ont pas hésité un instant à se regrouper pour affronter un ennemi bien plus aguerri. C'est par leur pugnacité, leur courage, qu'elles ont réussi à repousser hors de nos frontières cet ennemi afin de libérer notre Nation. Comme il est bon de le rappeler à la population de votre commune, nous remercions nos anciens combattants de toutes associations du geste qui a été fait après les combats qui ont eu lieu en bordure de la R.N. 88 de recueillir provisoirement dans leurs caveaux les corps de ces victimes.

Nous pouvons, Mesdames et Messieurs, vous dire encore aujourd'hui merci pour ce geste patriotique.

En effet, ces jeunes des Forces Françaises de l'Intérieur ont-ils pensé un instant qu'ils ne pourraient pas revenir de cette mission qu'ils avaient mise en place sur cet itinéraire ? Ont-ils mis en balance leurs espoirs de vie et la douleur de leurs proches ? Ou ont-ils eu peur de cet ultime engagement ? Autant de questions sans réponses.

Ils ont accepté de se sacrifier pour donner dignité et honneur à leur pays "La France".

A nous aussi de nous impliquer auprès de nos enfants, petits-enfants, afin de leur rappeler qu'il ne faut jamais baisser les bras face à un ennemi impitoyable.

C'est dans le courage et l'abnégation que ces Forces Françaises de l'Intérieur ont obtenu la victoire.

Vive la France, Vive la République.





Ici, le 17 août 1944  
sur ordre du chef départemental F.F.I.,  
40 maquisards du groupe Vendôme  
tendirent une embuscade  
à une colonne allemande  
forte de 300 hommes venue de Toulouse  
pour enrayer la libération de Carmaux.  
15 maquisards tombèrent  
dans ce cruel combat aux forces inégales  
et la colonne, ainsi retardée et démantelée  
ne put atteindre son objectif.

HONNEUR ET SOUVENIR :  
ILS SONT MORTS POUR NOTRE LIBERTE.



**Au Clos Provençal, sourire et bonne humeur étaient au rendez-vous**



## Rue Bernissard, une journée qui "file" vite,

Une fois de plus, Josiane et Denis nous ont ouvert leur cœur et leur maison (grand merci...), et sous un ciel bienveillant, nous avons pu profiter de la 4<sup>ème</sup> édition du repas des voisins du Haut de la Rue Bernissard. Cette année, le trio d'organisation avait préparé une journée "tout inclus" aux forts accents aveyronnais. Cédric, Laurent, Fred, Ethan et Olivier ont fait filer l'aligot, tandis que Georges veillait jalousement à griller la saucisse au barbecue de David (merci à lui et sa famille...). Pour digérer le copieux repas, rien de

tel qu'une partie de quilles au maillet, et tandis que la coupe rejoignait cette année la corbeille du jeune marié (félicitations et tous nos vœux à Serge et Maryse...), les plus anciens ont sereinement profité de l'ombre des arbres pour échanger sur les nouvelles du village, remémorer des événements anciens, ou encore recenser les nouveautés depuis l'an passé.



Autour de la soupe au fromage, les noctambules ont conclu cette belle journée en évoquant le bonheur de se retrouver et les amitiés naissantes grâce à cette initiative. Les encouragements donnés et l'écho que trouve notre démarche sont autant d'éléments qui nous engagent à poursuivre sur cette lancée, et bien entendu à prendre rendez-vous l'an prochain. Encore merci à tous !

Florence, Isabelle et Sandra.



## Notre Dame des Trois Piliers à Marssac

Ils sont venus nombreux de Marssac, de Labastide, d'Albi... pour rencontrer Notre Dame des Trois Piliers qui les attendait au cœur d'une nature généreuse, par ce beau jour ensoleillé. C'était le mois de Mai, le chapelet a donc été médité, en présence du Père Peruffo. Après ce temps de prière suivi de la dégustation d'une croustade, tous sont repartis tout joyeux, se promettant de revenir l'année prochaine pour confier de nouveau à Marie leurs joies, leurs peines et leur Espérance

Le Relais d'Eglise de Marssac



## Friperie de Marssac : réouverture le 4 septembre

Après une pause estivale la Friperie Familles Rurales située à Marssac vous accueille à nouveau dès le mercredi 4 Septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h au 22 Route de Toulouse.

Vous pourrez préparer la rentrée et trouver des bonnes affaires pour toute la famille (tenue de sport, vêtements enfants...) !



Nous vous rappelons que la Friperie est également ouverte le Vendredi matin de 9h à 12h et un samedi par mois. Pour les mois à venir, elle vous accueille les samedis 7 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h. En parallèle, la Friperie Itinérante a aussi repris ses tournées sur les différentes communes :

- Brassac de 9h à 12h le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la Maison du Conseil Général
- Monclar de Quercy de 9h à 12h les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois lors du Marché sur la place de la Mairie
- Valence d'Albigeois de 9h à 12h les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois lors du

- Marché, place du foirail
- Trébas de 14h à 17h le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la Mairie
- Saint-Pierre-de-Trivisy de 9h à 12h le dernier lundi du mois sur le Marché

La Friperie Itinérante est ouverte à tous et propose à la vente des vêtements, chaussures, linge de maison, livres à petits prix mais c'est aussi un lieu d'échanges, de rencontres, de discussion, d'informations dans les communes rurales du Département. Une professionnelle vous accueille et répond à vos demandes. La Friperie Itinérante se rend aussi dans deux Maisons de retraite et travaille en partenariat

avec les différents acteurs du territoire.

La démarche de notre Friperie dans son ensemble permet d'agir par une consommation raisonnée et participer au développement durable. Les vêtements non mis en vente du fait de leur état sont récupérés et recyclés !

Si vous aussi, vous souhaitez nous amener les vêtements que vous ne mettez plus, vous pouvez les déposer à la boutique pendant les horaires d'ouverture ou dans le container de collecte prévu à cet effet devant la boutique. Nous en récupérons également lors de nos tournées dans les différentes communes.

Pour toutes informations sur notre action, n'hésitez pas à contacter la Fédération Familles Rurales à Albi au 05.63.54.15.44.



## Le bouclier de Brennus Star de Marssac !



C'est grâce à l'initiative commune du Comité des Fêtes de Marssac et de Patrick du café des Bastides qu'une centaine de privilégiés ont eu l'honneur d'acclamer, de voir et de toucher le bouclier de Brennus tant convoité ce dimanche 7 juillet !

Cette réception a été parfaitement orchestrée par les membres du Comité : un établissement décoré en bleu et blanc, des invités qui ont laissé exploser leur joie à l'arrivée du trophée brandi par Rodrigo et des flashes crépitant sans cesse pour immortaliser ces instants magiques.

Que du bonheur.

C'est dans cette ambiance conviviale et autour d'une bonne table que s'est prolongée cette journée historique où le ballon ovale et la saison magnifique du Castres Olympique furent les seuls sujets de conversation...

Un grand merci à Rodrigo Capo



Ortége, son épouse Julie et sa famille de Marssac qui ont su partager en toute simplicité ce bonheur, ce moment unique rempli d'émotion avec tous ces supporters conquis... qui ont signé pour l'année prochaine.





## L'Association "AUTAN POUR SOI" propose des activités pour un "Bien Etre" qui se partage...

Prévue au Château de Castelnaud de Lévis en plein air, l'assemblée générale de l'association a finalement eu lieu le mercredi 19 juin 2013, dans la salle à Marssac.

Le mauvais temps n'a pas freiné l'enthousiasme des adhérents venus très nombreux et de bonne humeur ! La séance a débuté par la pratique d'une demi-heure de Tai Chi Chuan ou de Yoga, pour le plus grand bonheur des 36 personnes présentes.

L'Assemblée générale s'est déroulée ensuite dans la salle Astrolabe.

Un grand merci aux personnes présentes venues en grand nombre.

Ont été abordés les points suivants :  
- Activités de l'année écoulée 2012-2013 :

le bilan a été fait par les professeurs, Yvonne Gilbert et Christine Reynes. Elles ont pris beaucoup de plaisir à partager leurs cours avec les adhérents tout au long de l'année..

La fréquentation a été importante et régulière.

- Bilan financier positif présenté par la Trésorière.

- Les projets pour l'année 2013-2014 :

les horaires de cours restent quasiment inchangés. Yvonne Gilbert a demandé à la Mairie un créneau supplémentaire le mardi après-midi pour un cours de Tai Chi Chuan de 15h à 16h15.

Une nouvelle animatrice sportive, Florence Lemouzy a été présentée et viendra en renfort animer des cours de Yoga et Relaxation à la rentrée 2013-2014.

- Le renouvellement du bureau : les personnes en place conservent leurs places hormis la Trésorière adjointe.  
- Questions diverses.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale plus détaillé peut être consulté sur demande auprès de l'association.

La soirée s'est achevée par une Auberge espagnole très sympathique ! Chacun a pu goûter aux préparations culinaires !

Pour la rentrée 2013-2014, l'Association propose :

### **YOGA DES ADULTES avec CHRISTINE et FLORENCE**

Par cette méthode millénaire, vous allez découvrir comment mieux résister au stress, pour un meilleur épanouissement personnel !

Cette pratique peut être très bénéfique pour les adolescents à quelques semaines d'un examen scolaire ou sportif. Elle peut leur permettre de découvrir comment mieux résister au stress.

L'inscription au cours de Yoga du samedi matin peut se faire au trimestre mais aussi à la carte (carte de 5 séances à utiliser à la demande).

### **Renseignements inscriptions**

**Christine Reynes 05 63 53 13 69**

**Florence Lemouzy 06 86 79 33 74**

### **TAI CHI CHUAN**

Forme yang des 108 mouvements avec Yvonne

Cet enchaînement de mouvements lents, précis et harmonieux, favorise la circulation de l'énergie et développe les capacités de souplesse, équilibre, coordination, concentration, respiration et mémoire.

Accessible à tous le Tai Chi Chuan permet de réapprendre la lenteur, la conscience du mouvement, le positionnement juste du corps.

L'énergie circule mieux, le calme s'installe... Et cela répond à un de nos besoins essentiels : se faire plaisir !

### **Renseignements inscriptions**

**Yvonne Gilbert**

**05 63 53 12 78**

**06 85 80 57 11**

Si vous souhaitez conjuguer ces activités YOGA, GI GONG, RELAXATION, retrouvez Yvonne et Florence les lundis matin et soir au Dojo de Marssac. L'association est affiliée à la Fédération Sport pour Tous.

Reprise au 16 septembre 2013.

Bonne rentrée à toutes et tous et à très bientôt.



## Marssac Rugby XIII : la reprise

Les vacances sont finies aussi pour notre école de rugby et la reprise est fixée au **samedi 7 septembre à 10h, au stade de St Maury**, pour un premier galop d'entraînement.

Si vous recherchez une activité sportive pour vos enfants (garçons ou filles) agés de 5 à 12 ans, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 06 69 56 50 17.



## Repas de quartier rue des Lilas

Neuf ans déjà que tous les voisins de la rue des lilas se retrouvent pour le repas annuel. C'était le 6 juillet dernier il faisait très chaud et tout le monde était présent au rendez-vous malgré la chaleur. La joie de se retrouver se lisait sur tous les visages. De l'apéritif aux grillades réalisées par des mains de maître, au son de l'accordéon, la soirée fut très animée ainsi que la nuit.

Tout le monde attend maintenant l'année prochaine pour fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire....



### N'oubliez pas !



Vos haies doivent être taillées. Qu'elles donnent chez votre voisin ou sur le domaine public, **c'est pas plus de 2 mètres de haut.**

N'attendez pas qu'elles gênent les piétons ou votre voisinage...





**24 & 25 août :  
carton plein,  
cette année  
encore,  
pour la  
traditionnelle  
fête de la  
Saint Quil**





## Mélodie'nsol : venez chanter avec nous

Le groupe vocal de Marssac fait sa rentrée **le jeudi 5 septembre 2013, salle municipale** (sur la scène) de 20H à 22H.

Mélodie'nsol chante un florilège de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. Nous participons à diverses animations : maison de retraite, concerts en églises, fêtes de village, galas de chant...



**Prochain gala : samedi 12 octobre à 20h30 à Cahuzac sur Vère (salle des Fêtes).**

### Vous aimez chanter ?

Rejoignez-nous pour un 1<sup>er</sup> essai gratuit. Ambiance conviviale. Répétitions chaque jeudi, hors vacances scolaires



**20, rue St-Exupéry, MARSSAC**  
**melodie-nsol@orange.fr**  
**Tél : 06 19 96 94 47**

## Catéchèse à Marssac

**Le relais paroissial de Marssac- Labastide de Levis - Florentin vous invite à venir découvrir sa Foi, son Eglise et sa Vie.**

Spécialement pour les enfants, à MARSSAC, il existe des structures d'Eveil à la foi pour les 3 - 7 ans, de catéchisme pour les 8 - 10 ans, puis sur Albi les aumôneries de Collèges et de Lycées.

Beaucoup d'enfants sont baptisés, peu suivent l'enseignement de catéchisme. Principalement à cause des horaires. C'est pourquoi, cette année nous organisons le catéchisme le mardi soir au centre paroissial rue du Nord juste après la sortie de l'école ; et s'il y a des demandes supplémentaires,

nous organiserons également un partage avec les enfants, le jeudi soir.

Le catéchisme, c'est aussi des activités créatrices, des possibilités de partager le goûter, de prendre la parole, d'écouter les réponses à ses questions, et surtout de vivre dans la bonne humeur, et la joie partagée.

Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous

**Pour les enfants, contactez Sylvie TRICOT : 06 59 63 57 18**  
**Pour les adultes, contactez Francis CAPPELAERE : 05 63 53 2146**

## Florian FERAL rejoint les services techniques municipaux



Florian FERAL rejoint notre équipe pour assurer les fonctions d'agent polyvalent. Âgé de 23 ans, il est titulaire d'un CAP de Conducteur d'engin et possède une expérience professionnelle dans les Travaux Publics et la mécanique. Originaire de Marssac, il connaît bien la commune. Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de nos équipes.



## La Vieille Cantine

### Bibliothèque associative de Marssac

#### Horaires d'ouverture

le mercredi de 15h00 à 17h30  
 le vendredi de 15h00 à 17h30  
 le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h00 à 12h00

**+ de 12 000  
 ouvrages dont 400  
 bandes dessinées**

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an  
 marssacbiblio@laposte.net



### Réouverture de votre bibliothèque le 4 septembre.

Les nouveautés :

Série de Marie-Bernadette DUPUY :

- T.1 L' ENFANT DES NEIGES
- T.2 LE ROSSIGNOL DE VAL-JALBERT
- T.3 LES SOUPIRS DU VENT
- T.4 LES MARIONNETTES DU DESTIN

Françoise BERNARDY : LE MARI DE LA REINE

Anne DENIEUL : ROIS FOUS ET SAGES

Ken FOLLET : LES LIONS DU PANSHIR

Jean-Christophe GRANGE : LE VOL DES CIGOGNES

Un nouvel arrivage de romans Harlequin et de nombreux albums pour enfants.

Nous envoyons des rappels pour des livres non-rendus qui ne trouvent pas d'écho.

Profitez de la rentrée pour nous les ramener !

Merci et bonne rentrée.

## Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Gendarmerie	17	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu	15	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Samu Social	115	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Pompier	18	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Sida Info Service	0800 840 800
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Suicide Ecoute	01 45 39 40 00
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24		
Drogues Info Service	0800 23 13 13		



## Tout à une fin... même les vacances !

Vous avez pris une sage résolution pour cette rentrée : faire du sport.

Venez donc nous rejoindre pour danser en toute convivialité la danse country. L'Association CHEYEN'-COUNTRY de Marssac sur Tarn vous donne **rendez-vous pour la reprise de ses activités le Mardi 17 Septembre 2013** à la Salle des Fêtes de Marssac (parking de la Mairie).

- A 20h00 pour les enfants et les débutants,

- A 21h00 pour les novices et les intermédiaires.

Les projets pour la saison 2013/2014 sont nombreux. Le but de CHEYEN'COUNTRY est de faire



connaître la danse country, et de favoriser la convivialité.

Vous souhaitez en savoir plus : Qui ? Quoi ? Où ? Combien ça coûte ? etc...

Connectez-vous sur <http://cheyencountry.e-monsite.com> ou téléphonez au 05.63.56.93.45

A bientôt.

## Reprise des cours à la gymnastique volontaire

La reprise des cours de la GV à Marssac aura lieu **le lundi 9 septembre à la salle municipale**. Sept cours seront proposés du lundi au jeudi. Cette année une nouvelle activité vous sera proposée (danse aéro latino) le jeudi soir avec Fabrica.

Quels que soient le cours ou le niveau, que la forme soit dynamique ou plus calme, prenez plaisir à venir pratiquer et à participer aux diffé-

rents cours proposés par des animateurs diplômés, dans un esprit convivial et sportif.

Les deux premières séances sont gratuites et vous permettront de découvrir les activités proposées. L'accueil et les inscriptions sont assurés tous les jours aux heures des cours. Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter au 05 63 55 21 30 ou au 05 63 53 18 54.

Planning des cours		
Lundi	20h15 – 21h15	Fabrica
Mardi	9h45 – 11h00	Christine (cours sénior)
	11h00 – 12h00	Karine
	18h30 – 19h30	Nicolas
Mercredi	18h45 – 19h45	Marie
jeudi	10h30 – 11h30	Jean-Pierre
	20h00 – 21h00	Fabrica (dances)

## Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.  
A bientôt !

*Pascal Crépin*  
06 37 74 30 54  
[pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)  
*Thierry Stéfanon*  
06 23 87 24 98  
[thierry.stefanon@wanadoo.fr](mailto:thierry.stefanon@wanadoo.fr)



## Création de l'école de rugby à 15

Depuis sa création il y a 5 ans, le Marssac Athlétique Rugby Club n'a cessé de grandir. Une première année difficile fut suivie d'un titre régional, d'une montée à l'échelon supérieur et depuis, de qualifications régulières en phases finales.

L'année qui vient de s'écouler a vu le club chuter en 1/4 de finale des Pyrénées face au futur vice champion de France. Le club vit bien et continue sa croissance. Grâce à la mairie le club aura à sa disposition un club house que les joueurs auront aidé à monter.

C'est avec un immense bonheur que le MARC XV vous informe de la création de l'école de rugby à 15, toujours en partenariat avec le grand

frère du Sporting Club Albigeois. Pour la première année, cette dernière ne sera ouverte qu'à la catégorie des moins de 7 ans ou premiers pas, c'est à dire les enfants nés en 2007/ 2008.

Les oursons marssacois seront encadrés par un des Coachs de l'équipe première, éducateur au sein de l'AJRA depuis 5 ans et titulaire du brevet fédéral d'entraîneur. **Premier galop d'essai début septembre le samedi de 14h à 16h** sur les installations de Saint Maury .

Pour plus d'information contactez nous :

Canivenc Didier : 07 86 79 69 66

Gasc Christophe : 06 09 31 19 97

## Grand loto de l'ADMR

Le samedi  
5 octobre  
à 20h30

Salle municipale  
de Marssac

Venez nombreux  
soutenir notre  
association



Souvenir du méchoui des «amis des cartes»



## Une nouvelle réglementation sur l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels

### ARRETE

Arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie

Publics concernés : Etat, collectivités, entreprises.

Objet : encadrement du fonctionnement des éclairages des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er juillet 2013.

Notice : le présent arrêté précise les modalités de fonctionnement des installations d'éclairage des bâtiments non résidentiels, recouvrant à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments et l'éclairage des façades de bâtiments. Il est précisé que cette dernière catégorie ne concerne pas les réverbères d'éclairage public des collectivités apposés en façade qui sont destinés à éclairer la voirie.

Références : le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 120-1, L. 583-1 à L. 583-5 et R. 583-1 à R. 583-7 ;

Vu le code du travail, notamment son article L. 3132-25 ;

Vu les avis des instances professionnelles concernées, des associations de protection de l'environnement agréées désignées par arrêté du ministre chargé de l'environnement et de l'association représentative des maires au plan national ;

Vu l'avis du comité des finances

locales (commission consultative d'évaluation des normes) en date du 10 janvier 2013,

### Arrête : Article 1

Le présent arrêté s'applique aux installations d'éclairage des bâtiments non résidentiels, recouvrant à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments et l'illumination des façades de bâtiments, à l'exclusion des installations d'éclairage destinées à assurer la protection des biens lorsqu'elles sont asservies à des dispositifs de détection de mouvement ou d'intrusion.

### Article 2

Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel sont éteints une heure après la fin de l'occupation de ces locaux.

Les illuminations des façades des bâtiments sont éteintes au plus tard à 1 heure.

Les éclairages des vitrines de maga-



sins de commerce ou d'exposition sont éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux si celle-ci intervient plus tardivement.

### Article 3

Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début

de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt. Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumées avant le coucher du soleil.

### Article 4

Les préfets peuvent déroger aux dispositions des deux derniers alinéas de l'article 2 la veille des jours fériés chômés, durant les illuminations de Noël, lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente mentionnées à l'article L. 3132-25 du code du travail.

### Article 5

L'irrégularité, au regard des prescriptions définies aux articles 2 à 4 du présent arrêté, du fonctionnement d'une installation lumineuse est constatée visuellement par l'autorité compétente mentionnée à l'article L. 583-3 du code de l'environnement.

### Article 6

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1er juillet 2013.

### Article 7

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 25 janvier 2013.

Delphine Batho